

LE GRAND SOIR

CopyLeft :
Diffusion autorisée
et même encouragée.

Merci de mentionner les
sources.

www.legrandsoir.info

 [imprimer page](#)

ajuster taille texte :



vendredi 3 janvier 2014

Les actionnaires du CAC 40 ne connaissent pas la crise

Clotilde Mathieu

Les entreprises cotées envisagent de distribuer près de 40 milliards d'euros, au titre des résultats de 2013, à leurs actionnaires, soit la moitié des bénéfices réalisés. Les dividendes progressent ainsi de 5 % en un an.

Modération pour les uns et opulence pour les autres.

Sur 80 milliards d'euros de bénéfices cette année, les actionnaires des entreprises du CAC 40 devraient s'en partager 39,9 milliards d'euros, selon les estimations de Fact-Set. Loin, très loin de la règle des trois tiers vantée, en son temps, par Nicolas Sarkozy : un tiers pour les actionnaires, un tiers pour les salariés, un tiers pour l'investissement.

Coupons à la hausse

Total arrive sur la première marche des distributions de dividendes, avec 5,66 milliards d'euros, suivi de près par Sanofi, avec 3,71 milliards d'euros. Deux géants qui ont annoncé un plan de restructuration avec des fermetures de sites industriels en France, dont celui de la plate-forme chimique de Carling, en Moselle, ou l'unité de recherche pharmaceutique de Toulouse...

Par rapport à l'an dernier, la hausse des rémunérations d'actionnaires est estimée à 5 % et celle-ci « *pourrait être plus marquée si la conjoncture continue de s'améliorer* », note un expert interrogé dans les Échos.

« *Puisque l'environnement s'améliore et que les grandes sociétés peuvent se financer à taux bas, elles n'ont plus besoin de se constituer un matelas de cash en cas de coup dur comme par le passé. On sent dans le discours des chefs d'entreprise que l'heure est au retour aux actionnaires* », commente Christian Parisot, stratège chez Aurel BGC.

2013 serait ainsi la deuxième année consécutive de progression des coupons des géants de la cote, après un recul des dividendes versés au titre de l'exercice 2011. Si bien qu'ils devraient revenir quasiment au niveau de ceux de l'exercice 2010 (40,2 milliards d'euros).

Gel des salaires

À l'inverse, les salariés devront, eux, se contenter d'une augmentation générale d'1,2 %, à peine plus haute que l'inflation, prévoit, de son côté, le cabinet Aon-Hewitt. Quant à ceux de PSA, ils se voient proposer tout simplement un gel de leur rémunération durant trois ans, dans les négociations en cours sur un accord de compétitivité. En outre, les entreprises cotées se lancent dans un grand programme de rachat d'actions. Une opération qui permet d'augmenter mécaniquement le bénéfice par action de la société.

Depuis le début de l'année, celles du SBF120 ont consacré 6,1 milliards d'euros à racheter leurs propres actions, soit 1,3 milliard de plus qu'en 2012. Autant dire que les petits changements de taxation des dividendes des entreprises induits par la loi de finances pour 2013 n'ont eu aucun effet. En revanche, la hausse de la TVA et les baisses de dépenses publiques qui seront appliquées l'an prochain vont à coup sûr affecter les salariés.

ÇA ROULE POUR LES PDG DU CAC

La somme des salaires des patrons des 40 entreprises cotées à Paris représente 92,7 millions d'euros en 2012. Le salaire moyen est de 2,3 millions d'euros, ce qui revient à 140 années de Smic. On constate une légère baisse en comparaison avec 2011. C'est dû aux parts variables de salaires qui ont diminué. 14 PDG ont gagné plus en 2011, contre 4 qui ont vu leurs revenus rester stables. En tête des meilleurs revenus 2012, on retrouve Maurice Lévy, de Publicis, avec 4 800 000 euros.

Clotilde Mathieu, le 13 Septembre 2013.

<http://www.humanite.fr/social-eco/les-actionnaires-du-cac-40-ne->

connai...

<http://www.humanite.fr/social-eco/les-actionnaires-du-cac-40-ne-connaissent-pas-la-c-548854>

<http://www.legrandsoir.info/les-actionnaires-du-cac-40-ne-connaissent-pas-la-crise.html>